

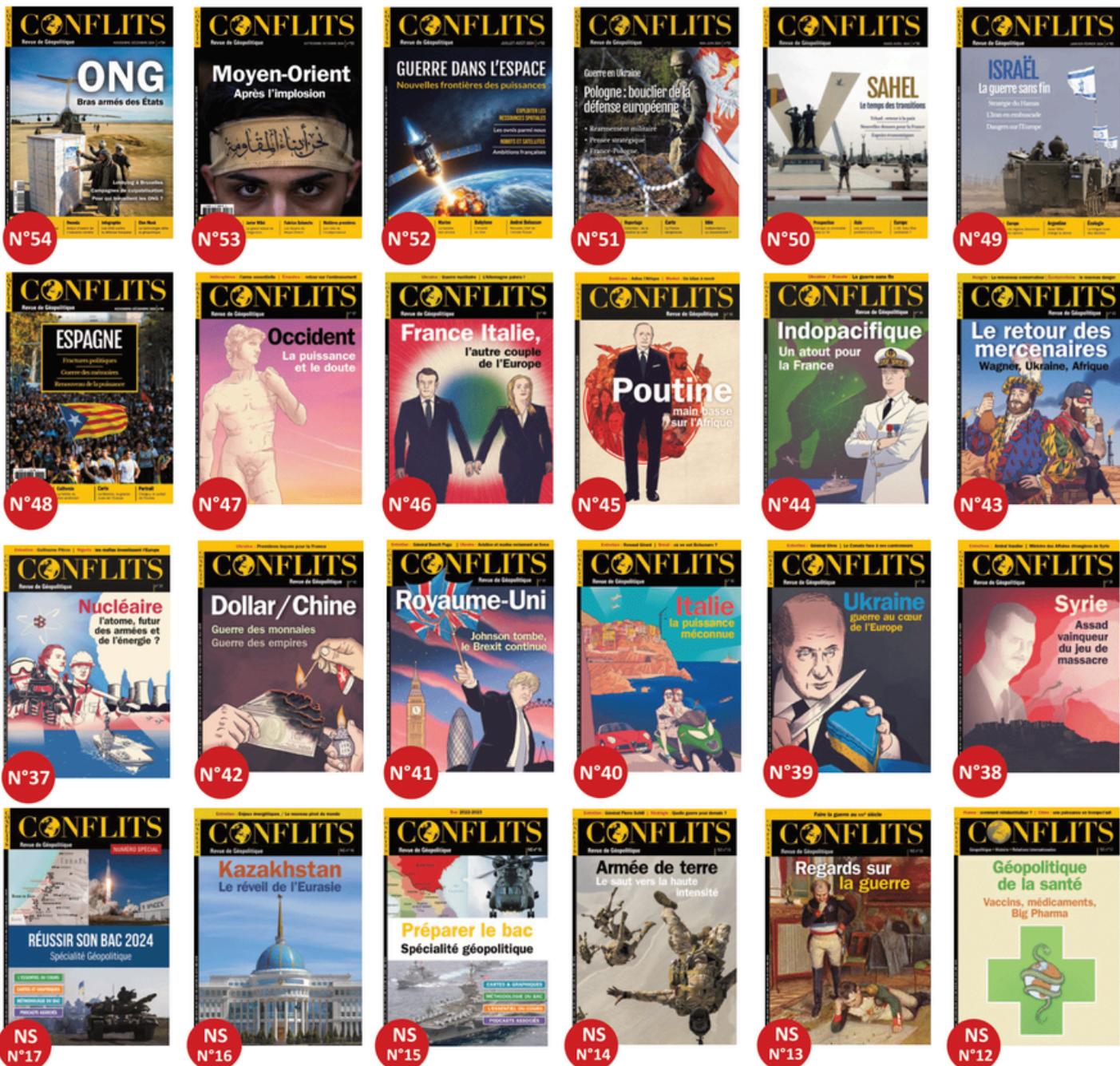
RÉEL CRIMINEL

FÉVRIER 2025 | n°2



**NOTRE APPAREIL
RÉGALIEN SE DÉGRADE**

**VOICI SON INQUIÉTANT
BILAN DE SANTÉ**



Retrouvez l'ensemble des numéros disponibles et commandables sur www.revueconflits.com

Conflits | 32 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris | 01 84 79 01 34 | www.revueconflits.com | contact@revueconflits.com

Cartographie

Séverine Germain (SG Cartographie) et QualCity

Direction Marketing

Link-Edit

Coordination du projet Réel Criminel

Xavier Raufer - avec la base documentaire CRIMINO

Rédacteur en chef

Jean-Baptiste Noël

Conflits est édité par la Société d'Édition et de Presse Antéios (SEPA), SARL au capital de 212000 €. Siège social : 32 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris.

Directeur de la publication : Gil Mihaely. RCS Paris n° 802072504. Dépôt légal à parution. ISSN : 2274-4444

Commission paritaire 0624I92339. Distribution MLP. Impression : BLG Toul, 2780, route de Villey Saint-Etienne - 54200 Toul Printed in France / Imprimé en France

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité scientifique contribue à l'élaboration de la revue et veille au respect des principes énoncés dans l'éditorial du numéro 1, Manifeste pour une géopolitique critique

Fabrice Balanche, Lyon II - **Olivier Battistini**, Université de Corse - **Daniel Dory**, Université de La Rochelle - **Christian Harbulot**, Directeur de l'École de guerre économique - **Jean-Marc Holz**, Géographe, cartographe - **Pascal Lorot**, Président de l'Institut Choiseul - **Martin Motte**, EHESS - **Anne Mandeville**, Université Toulouse 1 - **Éric Pomès**, Saint-Cyr Coëtquidan - **Jean-Robert Raviot**, Université Paris-Nanterre - **Christophe Réveillard**, Sorbonne-Université - **Hélène Terrom**, Université catholique de l'Ouest - **Hervé Théry**, CNRS - **Catherine Van Offelen**, analyste géopolitique - Recteur **Charles Zorgibe**, Université Paris 1

Crédits photos : Olivier Entraygues : Couverture, Kollection 'Moderne Meister' série XVII à partir de l'original von Em. Bachrach-Barée, « Napoléon et Davout préparant la bataille de Iéna Auerstedt », 7, 8 ; Romée de Saint-Céran : 5, 54 ; MET : 13 ; Unsplash : 17, 22, 28, 41, 43, 70, 76, 78, 79, 80 ; British Library : 18, 24, 27, 45 ; Philippe Wodka Gallien / Dassault / US Air Force : 20, 34, 39, 47, 49, 50, 63, 68 ; Wikicommons : 65, 67 ; Marine nationale : 31, 32, 35, 37, 60 ; Nexter : 62, Photos des auteurs : auteurs, sauf mention contraire.

Copyright 2021 Conflits. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf avec notre accord et dans les cas où elle est autorisée expressément par la loi et les conventions internationales, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Sauf accord express, la reproduction des cartes publiées dans Conflits est formellement interdite.

POURQUOI RÉEL CRIMINEL ?

Pour chiffrer et étudier les évolutions de la criminalité en France, il est difficile de se fier au ministère de l'Intérieur qui multiplie les omissions ou falsifications, comme nous l'établirons. Les chiffres sont de plus en plus opaques : naguère contrepoids aux chiffres incontrôlés de l'Intérieur, des organes indépendants produisaient des "Enquêtes de victimation" détaillées sur les crimes subis par la population. Or, ces organes démantelés, les futures "Enquêtes de victimation" sont à 100% produites à Beauvau : tout élément comparatif a ainsi disparu.

Autre problème majeur, la plupart des "journalistes police-justice" des médias "d'information" sont soumis au service de presse du ministère de l'Intérieur, qui les contrôle par du chantage à l'info, qui décide des sujets de publication, etc.

La radiographie criminelle de la France incombera donc à **RÉEL CRIMINEL**, dont la base documentaire accumule chaque mois des milliers de faits et données tous sourcés et recoupés avec soin. Sa mission : d'ici l'élection présidentielle (2027 par hypothèse), divulguer la réalité criminelle aux publics intéressés.



Xavier Rauffer
Criminologue

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La question des armes à feu

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, il y aurait plus ou moins **12 millions d'armes à feu** en circulation en France, tous types confondus, et dont la moitié serait illicite. Les chasseurs en possèderaient environ 5,5 millions, les pratiquants de tir sportif, 250 000. De plus, la police connaît l'existence d'environ 2 millions d'armes, tombées dans l'illégalité après la mort de leur propriétaire. Et chaque année, 30 000 armes à feu sont rendues aux autorités.

Distributeurs automatiques de billets (DAB) argent liquide, etc.

Fin 2022, la France comptait **46 300 distributeurs automatiques de billets**. **15 000** appartenaient aux grands réseaux bancaires, mais il est prévu que 5 000 d'entre eux disparaissent prochainement. En 2023, il en restait encore **44 123**.

La carte bancaire et le paiement sans contact annoncent la fin progressive de l'argent liquide. De fait, quand 27% des achats étaient réalisés par carte bancaire en 2016, ce chiffre est passé à 43% en 2022. Mais la même année, 50% des achats se faisaient toujours en liquide en magasin.

Une autre donnée doit être considérée. En 2024, 52% des Français ont fait moins d'un retrait par mois sur distributeur automatique (DAB). La moyenne française se situe sur 1,4 retrait de 50€ par mois.

Concernant les chèques, en 2023, leur émission a encore baissé de 12%.

LE DISPOSITIF SERVANT À MESURER L'INSÉCURITÉ N'EST PLUS FIABLE

En juillet 2024, le service statistique du ministère de l'Intérieur (SSMSI) livrait des données sur « la délinquance » du premier semestre de l'année, chiffres affectés par ce que le (pourtant respectueux) Figaro qualifie ironiquement de « *corrections aux contours mystérieux* ».

Dans ce document du SSMSI, on lit en effet ceci : « *À la suite d'un problème informatique, un nombre significatif [?] d'infractions enregistrées par les services de la Police nationale du 20 mai au premier juillet est absent à tort du système d'information statistique des forces de sécurité intérieure.* »

En tentant de décoder les données, on se rend compte d'une « bizarrerie » : sur 183 jours du premier semestre, 42 manquent au recensement... soit **23%** des jours au total. Quel employeur accepterait que les calculs d'un ingénieur soient à 23% approximatifs ? Le SSMSI ne sait pas faire mieux que cela. L'approximation est d'autant plus grave qu'elle a été faite pendant l'année olympique durant laquelle la sécurité était scrutée comme le lait sur le feu.

S'AGISSANT RÉCEMMENT DE LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS, LE BILAN EST CONSTERNANT

De juillet 2023 à juin 2024 (incluant l'ajout des 23% des jours passés à l'effaceur) :

- Les vols avec arme (9 053) ont augmenté encore de **+6%**
- Les vols de véhicules (144 561) ont progressé de **+5%**
- Les vols dans les véhicules (259 290), de **+5%**
- Les cambriolages (215 456, si on ne compte que les logements...), de **+4%**

Une augmentation de 4% semble dérisoire, mais ici, on ne part pas de zéro : ces quelques % s'ajoutent à tout le reste antérieur. Quand on a de l'eau à la cheville, qu'elle monte de 4% est insensible ; mais quand le flot est déjà monté au niveau de la bouche, plus 4% précipite la noyade.

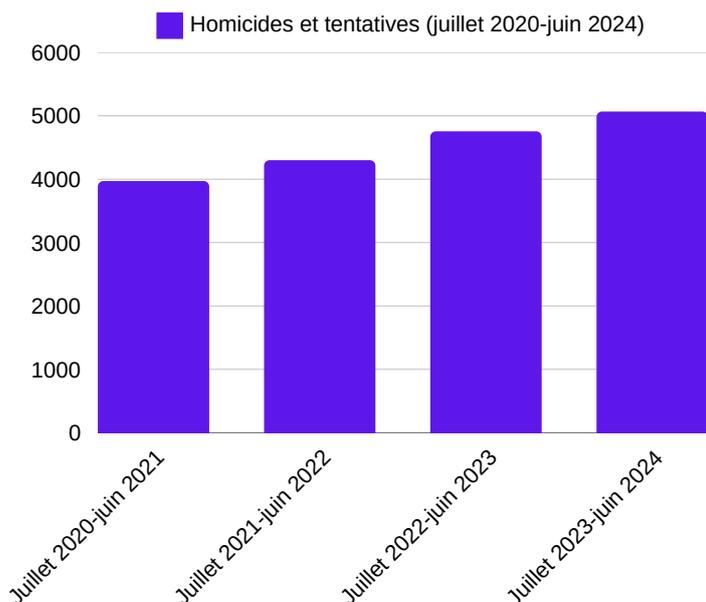
HOMICIDES ET TENTATIVES

Juillet 2023 jusqu'à juin 2024 : **5 067**

Juillet 2022 ... juin 2023 : **4 755**

Juillet 2021 ... juin 2022 : **4 300**

Juillet 2020 ... juin 2021 : **3 971**



Sur quatre ans pleins (Macron-Darmanin-Dupond-Moretti regnante), on observe une progression de **+ 28%**.

COUPS ET BLESSURES (+ DE 15 ANS, HORS CADRE FAMILIAL)

Juillet 2023 : **142 700**

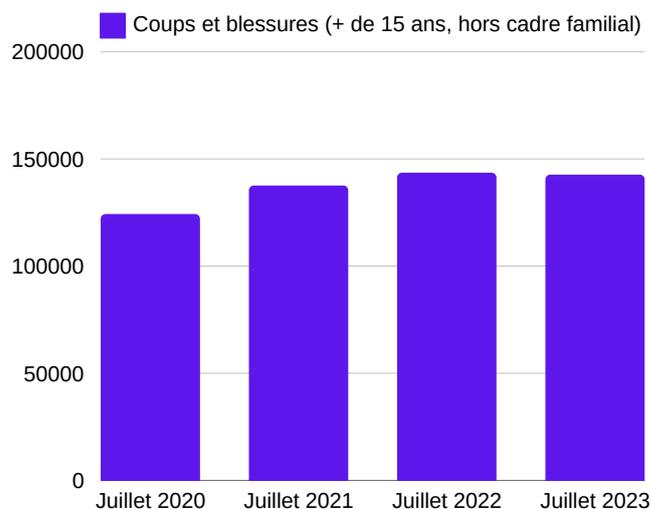
Juillet 2022 : **143 600**

Juillet 2021 : **137 600**

Juillet 2020 : **124 300**

D'abord, les premières sont généralement commises à domicile, en un lieu où les pouvoirs publics sont impuissants, sauf à mettre un policier ou un gendarme dans chaque logement. Comme l'alcoolisme (qui suscite nombre de ces crises familiales), ces violences relèvent d'un traitement préventif ciblé à long terme. Ici, la répression joue un pur rôle d'exemple a posteriori. En outre, les enquêtes y sont minimales, vu l'unité de lieu et la familiarité des personnages en cause.

Les coups et blessures volontaires hors cadre familial sont en revanche fort traumatisantes pour le public : elles sont principalement le fait d'inconnus et adviennent dans des lieux fréquentés au quotidien : parties communes d'immeubles, voie publique, transports publics, lieux d'enseignement, parcs, jardins ou stades. Cette catégorie est relevée à partir de 15 ans, pour en exclure d'éventuelles raclées paternelles.



Les agressions du quotidien, dans la rue, les transports, etc., sur 4 ans ont donc augmenté de **+15%**. Cela signifie **391 victimes par jour en 2023**. Ce chiffre devrait grandement préoccuper les administrations et les gouvernants, car c'est lui qui motive les réactions dans les urnes et les bascules politiques.

Il ne faut bien sûr pas mélanger les agressions physiques dans le cadre familial avec celles commises hors de celui-ci.

CRIMES ET DÉLITS : LES TAUX D'ÉLUCIDATION S'EFFONDRENT

L'efficacité d'une force de sécurité (ici, police nationale et gendarmerie nationale, chiffres conjoints) se mesure par ses taux d'élucidation (quantité + délais) des crimes et délits qu'on lui signale, ou qu'elle découvre. Or, sur 12 infractions parmi les plus importantes, 10 taux d'élucidation baissent de 2017 à 2022 !

Atteintes aux personnes

Crimes, homicides : dans l'année suivant l'infraction, en 2017, 81% des homicides ont été élucidés (un coupable présumé est identifié et arrêté). En 2022, ce chiffre est de 69%.

Ainsi, de 2017 à 2022, a-t-on +16% d'homicides et -12% d'élucidations.

Coups et blessures volontaires hors cadre familial (dans la rue, les transports, au travail ou à l'école, etc., par des inconnus, des rivaux) : le taux d'élucidation, après flagrant délit ou dépôt de plainte, est passé de 63% à 54%, soit -9% de 2017 à 2022. Pendant ce temps, le nombre de victimes a augmenté de +23%.

Atteintes aux biens

Vols sans violences - cambriolages de logements - vols liés aux véhicules : au bout d'un an, 7% de taux d'élucidation en 2022 (-1 point sur 2021). Cela signifie qu'environ 93% des cambrioleurs (du fait de récidivistes) agissent en ignorant toute répression.

DES CRIMES GRAVES LAISSÉS SANS RÉPONSES. UN EXEMPLE, PROXÉNITISME DE MINEURES

Fin 2023, pour les cas avérés en France, on comptait environ 10 000 prostituées mineures (x2

depuis 2016). Selon des associations d'aides aux victimes telles que "Le Nid", on serait plutôt à 20 000 cas. Dans les Hauts-de-France, par exemple, « le phénomène explose ».

Pour la plupart de ces prostituées, il s'agit de jeunes filles happées vers 12-14 ans. 84% d'entre elles sont des fugueuses (cas connus).

Le plus souvent, leurs (jeunes) proxénètes sont issus des zones hors de contrôle, pour qui le proxénétisme constitue un complément du revenu des stupéfiants, ou une pratique « d'accumulation primitive du capital ». Pour briser les adolescentes, ils confisquent d'abord les papiers d'identité, puis les menacent de mort, les violent, et les forcent à se droguer. Des stupéfiants qu'on leur fait payer, ce qui aggrave leur « endettement » vis-à-vis de leurs bourreaux. Certaines sont battues, torturées, électrocutées au Taser.

“ON COMPTERAIT ENVIRON 20 000 PROSTITUÉES MINEURES EN FRANCE”

En vue de chantages, des vidéos sont prises de leurs rapports sexuels. Elles sont livrées à leurs clients (dix et plus par jour) pour des prestations de 50€ la fellation, de 80 à 100€ l'acte sexuel. Se réfugient-elles chez leurs parents, des proxénètes cagoulés les braquent pour récupérer leurs proies. Seule issue en pareil cas pour les familles, déménager, voire changer de nom.

Du fait d'actes sexuels exigés sans préservatifs, les MST, voire des grossesses suivies d'avortements, ne sont pas rares. Que font la police et la justice ? Le mieux possible, avec des résultats limités faute de moyens humains et de finances pour des enquêtes toujours délicates. Au fond, largement pas assez. Et que disent de ces atrocités les féministes-Gucci ? Rien du tout.

DES QUARTIERS HORS CONTRÔLE, TANT ET PLUS

Les « Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville » (QPV)

Au 31 décembre 2023, la métropole comptait **1 296** Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, alors qu'on en comptait moins de cent en 1991 quand est apparu le premier ministère de la Ville.

On pourrait comparer ce problème : on crée, disons, un ministère dédié à la peste. Trente-deux ans plus tard, les pestiférés sont 130% plus nombreux...

Fin 2023, ces QPV comptaient **5,2 millions d'habitants**, ce qui correspond environ à **8%** de la population française. On y dénombre deux fois plus de vols violents sans armes que sur le reste du territoire national, et trois fois plus de vols avec armes ou d'homicides.

Dans les QPV

Dans les QPV, le risque de violences est beaucoup plus élevé que sur le reste du territoire.

On compte un ratio de **3 victimes de coups et blessures volontaires hors du cadre familial** (agressions dans la rue, transports, etc.) **pour 1000 habitants**, alors que pour la France entière, ce même ratio est de 1,8/1000 habitants.

Concernant les **vols avec armes**, on compte **0,3 victimes pour 1000 habitants**. Dans la France entière, c'est 0,1 victime /1000 habitants. Pour les **vols violents sans arme**, le rapport est de **1,8 victime /1000 habitants** dans les QPV, contre 0,9/1000 habitants pour la France entière.

Proportion des victimes d'infractions commises dans les QPV, selon leur lieu de résidence :

- Coups et blessures volontaires (hors cadre familial) : dans leur propre QPV **± 61%** ; ailleurs, **± 39%**
- Vols avec arme : dans leur propre QPV : **± 44%** ; ailleurs : **± 56%**

- Vols violents sans armes, dans leur propre QPV : **± 41%** ; ailleurs : **± 59%**.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Paris, braquages à domicile :

Janvier-mai 2023 : **102**

Janvier-mai 2024 : **135**

Le nombre de braquages à domicile a donc augmenté de **+32%**. Notons que, quoique fréquente, l'infraction de braquage à domicile est absente du Code pénal, comme d'ailleurs, des comptages statistiques de l'Intérieur (SSMSI). Île-de-France (12 millions d'habitants).

**“LE NOMBRE DE BRAQUAGES
À DOMICILE A DONC
AUGMENTÉ DE +32%”**

La 12e enquête (victimation-insécurité) de l'Institut Paris-Région relève là encore des données cruciales. Depuis 2001, tous les 2 ans, on sonde 9 000 Franciliens de plus de 15 ans. Ce qui en résulte début 2023 (sondage d'AVANT les émeutes de juin-juillet 2023) est l'inquiétude croissante des sondés sur « la délinquance », le sujet N°1. La deuxième inquiétude (30% des sondés) pointe du doigt une justice trop indulgente. Derrière l'insécurité, le chômage tracasse 28% des sondés.

Les franciliens sont donc plus préoccupés pour leur intégrité physique et mentale que de savoir s'ils pourront remplir leur caddie. Cette réalité s'aggrave. En 2019, 53,4% d'entre eux éprouvaient de l'insécurité, en 2023 ils étaient **54,4%**. On ne doute pas qu'après les émeutes ce chiffre a encore augmenté.



DES FORCES DE SÉCURITÉ ENTRE AGRESSIONS ET DÉMISSIONS

En 2023, la police nationale a compté **15 150 policiers blessés**, une augmentation de **+4,1%** sur un an. Cela correspond à une moyenne de **plus de 40 blessés par jour** (tous motifs confondus).

Le climat de suspicion entretenu par les politiques, le cadre juridique éprouvant, la pression sans arrêt exercée par les médias, poussent un nombre croissant de policiers et gendarme à quitter leur institution. En **2022** (selon les dernières données disponibles), **la police a dû assumer 10 840 départs** (+33% sur 2021) ; **la gendarmerie nationale, 15 078 départs** (+25% sur 2021).

LA JUSTICE EN MODE PASSOIRE (DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES)

La Justice se vante d'un « taux de réponse pénale » de plus ou moins 90%. Étudions cela. En 2021, 4 515 680 plaintes ont été déposées sur l'ensemble du territoire français. Cette même année, 4 045 938 plaintes ont effectivement été examinées par les parquets. Mais 69% d'entre elles ont été classées sans suite pour « charges insuffisantes, défaut d'élucidation... ».

Reste 31% des plaintes, ce qui représente environ 1 255 000 affaires. Là-dessus, à nouveau, 15,4% de ces plaintes ont fini par être classées sans suite. On en est à 1 061 563 procédures. 38% donnent enfin lieu à des « alternatives aux poursuites » (lettre d'avertissement, rappel à la loi).

Restent 587 200 poursuites devant des juridictions, aboutissant à **12,3% de condamnations**, quelles qu'elles soient. De la source au robinet, l'adduction d'eau a perdu **87,7%** du fluide qu'elle transporte.



... *De fins connaisseurs, et pour cause, du ministère de l'Intérieur...*

Le Comité Clemenceau réunit des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur qui ont le souci de présenter la réalité des chiffres de la délinquance et des solutions pour rétablir l'ordre civil.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : D'UNE USINE À GAZ À L'OUTIL EFFICACE

D'emblée, un cas concret. Dans le quotidien Sud-Ouest du 16 octobre passé, l'article « Bordeaux : onze interpellations lors d'une descente de police aux Aubiers ». Pour rappel, aux Aubiers, dans une zone hors contrôle de l'aire bordelaise, 80 policiers ont encerclé des tours d'habitation : le 1er septembre, un mineur de 12 ans avait été séquestré trois heures dans une cave, pour une « embrouille » de trafic de drogue. Ces faits sont arrivés après d'autres extorsions le long de la ligne du tramway local, du fait, croit-on, de la même bande de mineurs (15-17 ans), avec menaces de mort sous la menace de couteaux, etc.

COMMENTAIRE DU COMITÉ CLEMENCEAU

D'abord, il faut six semaines avant que la police réagisse. Lente mais révélatrice réaction.

Pour ce qui aboutit à l'arrestation de cinq-six voyous, le parquet des mineurs du tribunal judiciaire mobilise en « coproduction de sécurité », nous explique Sud-Ouest : la division de la crimina-

-lité organisée et spécialisée (DCOS) ; la Division de la Criminalité territoriale (DCT) et en son sein, l'Unité d'Atteinte aux Biens ; les antennes du RAID, de la Brigade de recherche et d'Intervention (BRI), de la Brigade Anti Criminalité (BAC) ; la Compagnie Départementale d'Intervention (CDI) de la Brigade de Surveillance et D'Intervention (BSI) ; enfin, l'Unité d'Investigation Nationale (UIN), de la Direction Nationale de la Police Judiciaire (DNPJ).

Pourquoi cette armée policière en mode soupe d'alphabet ? Écoutons le Comité Clemenceau :

« *Ce foisonnement d'unités sert l'ambition de petits chefs et le désir de Beauvau de nourrir l'illusion médiatique qu'on met le paquet pour défendre les citoyens. Cette débauche (théorique) de moyens vise à susciter l'idée fausse que l'ordre est restauré aux Aubiers ; on est toujours dans l'esbroufe des « Opérations Place Nette ».* »

Mais en fait, ce spectacle opératif camoufle l'échec de la sécurité au quotidien des Français. D'abord, il faut six semaines pour laborieusement assembler la troupe vouée à arrêter une poignée de mineurs, lors d'une banale embrouille sur fond de drogue. Un retard à l'allumage imputable à l'absence d'effectifs territoriaux et à l'effondrement, à l'échelle locale, des capacités opérationnelles des services. Par exemple, il manque 110 policiers à Grenoble (et ses trois à quatre fusillades par mois).

Ainsi, dans de semblables métropoles, la police est incapable de fixer ses priorités. Le milieu criminel décide à l'inverse de l'ordre du jour policier :

attaques de commissariat, rodéos, émeutes ; ce après quoi la police ne fait que courir.

Cet échec a pour double origine :

- La théâtralisation de l'action policière
- La décomposition de la force publique

À chaque drame (sécuritaire, terroriste), on tente de répondre par une loi palliative (dont souvent, les décrets d'application restent dans les tiroirs) et par la création d'unités nouvelles, annoncée en grandes pompes dans les médias.

Le tout suggère un gouvernement qui suivrait les évolutions du crime organisé ou du terrorisme.

Mais...

Pire, ces unités nouvelles sont prélevées sur les troupes du terrain local pour être déployées au niveau national ou régional. Éloignées du quotidien des populations affectées, elles débarquent lors de crises puis filent courir ailleurs. Ces unités-spectacle destinées au 20h des télévisions laissent alors populations et policiers locaux face aux mêmes problèmes, voire empirés par le manque d'agents.

BRÈVES PRÉCONISATIONS DU COMITÉ CLEMENCEAU

Le Comité Clemenceau préconise donc de réinvestir les zones hors contrôle, ce qui nécessite des forces suffisantes, stables et pérennes. D'où :

- La nécessité d'une sécurité publique enracinée dans sa circonscription et à ses bases : prévention, dissuasion, répression ; le tout s'appuyant sur des plans pluriannuels respectés, à la suite de diagnostics sérieux.
- L'urgence à repeupler les sûretés départementales et les munir d'unités spéciales (mineurs, stupéfiants, crime organisé), leur permettant d'agir en connaissance de cause, sans avoir à attendre de lointains et éphémères renforts.
- Renforcer les DDS d'unités départementales d'intervention.
- Repenser et simplifier la structure de la Police judiciaire, que sa dernière réforme transforme aussi en usine à gaz.

